

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 001-210100616-20250527-2025_20-DE

2025-20

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CC

Date d'affichage

21/05/2025

Date de convocation

21/05/2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Pouvoirs : 04
- Votants : 11

Votes exprimés : 15

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 Mai, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 21/05/2025 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		I. SANTOS-CANTERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N. AUBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		A. GUILLEMIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		C. PINTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. CHATEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		P-Y. GENS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N. AUBRUN
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L. PUJOS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		F. MARTIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	R. NOVEL
I. BOUVET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. GAYRAUD	N. DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. PREVOST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S. LACHIZE-PICCINO				

Secrétaire de séance : Mme R. NOVEL

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Sou des Écoles (achat de mobilier)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un besoin en matériel utilisé conjointement par l'école et la mairie, justifie l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association du Sou des Écoles, en complément de la subvention annuelle habituelle.

Elle propose de fixer le montant de cette aide exceptionnelle à 365 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 365 € à l'association du **Sou des Écoles** ;
- **Précise** que cette subvention est accordée à titre exceptionnel et reste **distincte** de la subvention annuelle allouée à l'association ;
- **Indique** que les crédits correspondants seront inscrits au **budget communal**.

- **Dit** que cette dépense sera inscrite au budget.

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 28/05/ 2025

Madame Le Maire.

